

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 19 juillet 2016 portant nomination de membres des conseils départementaux de Maine-et-Loire et de la Sarthe auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Pays de la Loire

NOR : AFSS1630586A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 portant nomination des membres des conseils départementaux de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Pays de la Loire,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Sont nommé(e)s membres du conseil départemental de Maine-et-Loire auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Pays de la Loire, sur désignation de la CGT:

M. ROCHE (Xavier), en qualité de conseiller titulaire, en remplacement de M. MARGUARITIS (Christian);

Mme BOISNAULT (Chantal), en qualité de conseillère suppléante, en remplacement de Mme NORMANT (Josette).

Est nommée membre du conseil départemental de la Sarthe auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Pays de la Loire, sur désignation du MEDEF: Mme DUFOUR LAUNAY (Marie-Christine), en qualité de conseillère titulaire, en remplacement de Mme BOUCHENOIRE (Florence).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 juillet 2016.

Le ministre des finances et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur
de la gestion et des systèmes d'information,
L. GALLET

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur
de la gestion et des systèmes d'information,
L. GALLET